

# INFORMATIONS MAIRIE

02 96 92 75 41 mairie.camlez@wanadoo.fr www.camlez.fr

#### **OUVERTURE**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h10 à 12h

#### **PERMANENCES**

<u>Maire</u>

Christophe THEBAULT
Sur rendez-vous

Affaires Générales Pierre Yves DROUMAGUET Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h

<u>Voirie et Sécurité Routière</u> Rémi LE GOFF Mercredi de 10h à 12h

> Affaires Sociales Nathalie LE NAOUR Sur rendez-vous

Affaires Scolaires
Frédéric PLET
Sur rendez-vous

<u>Urbanisme</u> Annic JEAN-LE LAY Sur rendez-vous

#### AGENCE POSTALE

#### **OUVERTURE**

Tous les jours de 9h10 à 12h Fermée le jeudi

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU RUDONOU

1, rue de la mairie, 22450 Coatréven 09 77 48 04 71 sirp.rudonou@orange.fr https://www.ecolesdurudonou.org

# LE LIEN MUNICIPAL AL LIAMM

#### LE MOT DU MAIRE



Les fêtes de fin d'année vont pouvoir se réaliser dans de meilleures conditions qu'en 2020 malgré une cinquième vague de l'épidémie. Nous ne parlons plus à ce jour de confinement ni de couvre-feu, mais d'un recours à la vaccination généralisée associé aux gestes barrières, aux tests antigéniques et PCR ainsi qu'aux différentes mesures générales. C'est grâce au civisme de chacun d'entre nous que nous avons pu assister à la réouverture de commerces à l'aube de l'été dernier et qu'aujourd'hui, nous passerons des fêtes plus sereinement.

Alors restons lucide et vigilant en allant se faire vacciner pour réduire la tension hospitalière, très fortement impactée par des personnes qui ne le sont pas encore.

Dans ce second bulletin municipal annuel, et dans un contexte toujours propice au développement de nos objectifs, vous trouverez bon nombre d'actions menées lors de ces six derniers mois.

Concernant notre illustre commerce «Terre d'Ajoncs», je tenais à vous remercier pour votre participation à la consultation de son devenir. Des propositions diverses et variées nous ont ainsi été suggérées. La plupart de celles-ci s'orientent majoritairement vers le souhait de la réouverture d'un commerce. Le Conseil municipal veillera à étudier toutes les propositions réalistes et étudiera toutes les sollicitations de commerçants qui auront pour projet de s'y installer. D'autres propositions concernent la mise à disposition du rez-de-chaussée pour les associations.

En outre, la projection de la rénovation de la salle polyvalente, prévue pour l'été prochain, impose aux élus le devoir de garantir la tenue des réunions d'intérêt public. La salle de conseil de la mairie ne permet toujours pas de respecter les règles sanitaires en vigueur. Par ailleurs, la reprise progressive des associations nous indique qu'il sera nécessaire de prévoir des locaux pour leur permettre de se réunir.

Tenant compte de ces éléments, les élus ont fait le choix d'utiliser le rez-dechaussée pour la tenue des conseils municipaux et réunions de commissions ainsi que pour les associations. Il en sera ainsi le temps des travaux de restauration de la salle polyvalente au moins.

Le projet de transfert de l'assainissement collectif vers la station d'épuration de Penvenan a pu débuter comme annoncé. La première phase, en cours, correspond au curage d'une lagune avant de la remblayer en partie, pour permettre la construction d'un poste de relèvement pneumatique.

Une seconde phase aura pour objet l'installation d'une conduite sous terre de la Voie Communale n°2, allant du bourg vers Penvenan au cours du premier semestre 2022. Des perturbations de circulations routières seront de ce fait à prévoir.

Je suivrai personnellement ces travaux d'envergure menés par l'agglomération qui ont pour objectif principal de réduire l'impact environnemental de l'assainissement. La création d'une station d'épuration sur la commune de Penvenan d'ici 2025 permettra d'y répondre tout en tenant compte des normes européennes à venir.

Pour conclure ce message, j'ai souhaité la réalisation des traditionnels vœux du maire et de sa municipalité. La date est fixée au vendredi 21 janvier 2022, 18h30 à la salle polyvalente. Le respect des règles sanitaires sera adapté en fonction de l'évolution de la situation.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années, chaleureuses avec vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Joyeux Noël!

Christophe Thébault

#### **ACTUALITÉS**

#### RENFORCEMENT DU SERVICE ADMINISTRATIF



Par délibération en date du 18 février 2021, le conseil municipal a autorisé la création d'un demi-poste supplémentaire au sein du service administratif de la Mairie. Mme Malvina LE COZ est donc venue renforcer le service fin février 2021. Celle-ci vient du service intérimaire du Centre de Gestion des Côtes d'Armor et a effectué plusieurs missions dans différentes mairies avant d'arriver à Camlez. Elle a été recrutée en tant qu'adjoint administratif territorial contractuel en CDD.

Ses missions actuelles sont de seconder la secrétaire de mairie et d'apporter un soutien à l'agent d'accueil.

Elle est présente notamment tous les après-midis pour assurer l'accueil téléphonique de la mairie. Elle se charge de toutes les tâches d'exécution comptable : le mandatement des dépenses, l'émission de tous les titres de recettes pour l'encaissement des loyers des bâtiments communaux, la facturation mensuelle des repas pris à la cantine scolaire, le traitement de la paie des agents communaux. Elle peut aussi suivre, le cas échéant, les dossiers de demandes de subventions en collaboration avec la secrétaire de mairie. En effet, chaque projet communal demande le montage de dossiers pour l'obtention d'une participation financière qu'elle soit de l'état, de la région, du département... Elle participe aussi à la réalisation des comptes rendus des conseils municipaux.

Elle vient occasionnellement soutenir les services administratifs en matière d'urbanisme et d'état-civil. Elle est en outre présente pour pallier les absences des agents du service pendant leurs congés.

Son aide et son implication dans son activité professionnelle sont très appréciables et appréciées au sein de la mairie mais également par les administrés qui la côtoient.

Son évolution de carrière l'amènera à nous quitter le 31 décembre prochain. Nous la remercions pour son investissement tout au long de l'année.

#### TEMPS PARTIEL D'UN AGENT COMMUNAL

Pour répondre à une demande de travail à temps partiel à 50% par un agent du service technique, le maire l'a accordé par arrêté à compter du 1er novembre 2021. Il a été décidé qu'il travaillerait les semaines impaires à temps plein et le complément d'horaire serait réparti entre les autres agents.

#### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Cette commémoration sous la houlette de M. Philippe Boigeol, maître de cérémonie entouré d'un groupe d'enfants de la commune. M. Serge Meudal, président de l'UFAC, et M. le maire Christophe Thébault ont déposé au monument aux morts une gerbe pour témoigner de la fidélité de notre souvenir en présence de Mme Graziella Ségoni notre conseillère départementale et de Mme Denise Prud'homme, maire de Penvenan.



Le Général Schaeffer et quelques enfants de la commune

A l'issue de la cérémonie le Général Schaeffer a remercié et félicité les enfants de leur présence en leur rappelant l'importance du devoir de mémoire.

# REMISE DE MÉDAILLE À MICHEL NICOLAS

Lors des essais nucléaires, des centaines de militaires étaient sur le front. Au service de l'Armée, ils ont été les premiers exposés aux ondes radioactives. En 1968 et 1970, le navire partait de février à décembre, Michel Nicolas a participé à 14 tirs. Le 11 novembre 2021 il reçoit la médaille de la Défense nationale, échelon bronze avec agrafe « Défense et essais nucléaires ». Cette distinction vient récompenser son attachement au service de l'armée française et sa participation effective au développement de la force dissuasive française.



#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

# SALLE POLYVALENTE: RÉNOVATION

Lors des dernières élections, notre profession de foi faisait état de la rénovation de la salle polyvalente. Ce sujet nous tient particulièrement à cœur, et nous occupera durant plus de 18 mois. Nous vous tiendrons informé de l'évolution dans les bulletins municipaux à venir.

Courant 2022, de gros travaux de réhabilitation vont être engagés : rénovation thermique complète (sol, doublages et plafonds), carrelages et faïences, plomberie, électricité, chauffage, ventilation, nouvelle cuisine, nouvelles huisseries, sanitaires PMR, création d'un local de stockage ... En d'autres mots, seule l'enveloppe de ce bâtiment des années 60 sera conservée, tout l'intérieur sera rénové.

Le bureau d'étude de Lannion Trégor Communauté nous secondera tout au long de ces travaux :

- assistance à la consultation de la Maîtrise d'Œuvre (Architecte),
- assistance à la passation des missions annexes (contrôle technique, coordonnateur SPS, diagnostic amiante et plomb, ...),
- suivi et optimisation de la conception de la Maitrise d'Œuvre,
- analyse détaillée des offres des artisans,
- aide aux demandes de subventions diverses,
- aide au choix des entreprises,
- suivi des travaux.
- réception des travaux, préparation de la commission de sécurité, mise en service.

L'appel à la MOE (Maîtrise d'Œuvre) est publié sur le site Mégalis Bretagne, ce qui nous permettra ensuite de choisir notre architecte. Ces travaux de fond sur le bâtiment actuel impliquent, dès lors, de délocaliser les activités qui y sont pratiquées actuellement :

- la cuisine et la cantine scolaire,
- les diverses réunions (conseils communaux, associations, CCAS, élections présidentielles et législatives 2022 ...).

Des solutions sont à l'étude pour le maintien de la restauration scolaire sur place.

#### BAR TERRE D'AJONCS



Nous venons enfin de recevoir les clés de l'ancien bar "Terre d'Ajoncs", racheté par la municipalité en mai dernier.

Quelques travaux vont être réalisés au rez-de chaussée :

- démontage du bar,
- remplacement des luminaires, vérification de l'installation électrique existante.
- préparation d'un local dédié au CCAS, à l'arrière du bâtiment,
- remise en service des sanitaires.

Nous pourrons ensuite mettre cette salle de 70m² à la disposition des Camléziens pour des regroupements divers.

#### BIBLIOTHÈOUE

Depuis la réouverture de la bibliothèque, cinq personnes assurent une permanence chaque mercredi de 17h à 18h permettant un accès à la lecture pour tous.

La fréquentation quasi nulle décourage les bénévoles et n'incite pas à pérenniser cette activité. Aussi, la municipalité, en concertation avec eux, va suspendre cette permanence devant le peu d'enthousiasme constaté. La bibliothèque sera transférée au bourg courant 2022, sa réouverture à Terre d'Ajoncs permettra de prendre une décision concernant le maintien de ce service.

D'ici là, toutes les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de bénévoles restent les bienvenues. L'équipe municipale est à votre écoute, toutes les idées sont bonnes à prendre.

#### **ASSOCIATIONS**

#### **CLUB DES ANCIENS**

Le club Bleuo ar Belenn est ouvert le troisième mercredi de chaque mois à partir de 13h30 à la salle polyvalente. Différentes activités sont proposées comme des jeux de société, la belote ou autres jeux de cartes, les boules et vers 16h nous nous regroupons pour un goûter. Une demi journée très conviviale pour tous retraités.

Le prix d'adhésion pour l'année est 13 Euros et le goûter à 2 Euros . Pour tous renseignements me contacter au 06 88 98 86 20.



# SAINT NICOLAS EN FÊTE ET LES CHASSEURS



L'équipe était heureuse d'accueillir les Camlézien(ne)s et boulistes le week-end du 11 et 12 septembre. Comme l'année dernière, la météo était au rendez-vous pour accueillir 64 doublettes en concours principal et 32 doublettes en consolante le samedi. Même nombre le dimanche, avec 64 doublettes en principal et 31 doublettes en consolante.

En parallèle du tournoi, une brocante avec 70 exposants environ était organisée par les chasseurs de la commune. Pierrick CARROU, leur président souligne une bonne ambiance entre ces deux associations. Ainsi, brocanteurs et boulistes ont pu déguster nos crêpes et sandwichs réalisés sur place tout le week-end.

Les jeunes membres de l'association ont parcouru le site pour animer notre tombola. Virgine Duval, habitante de Camlez, a gagné la bourriche d'un montant de 200€ environ.

La deuxième édition du repas à emporter fut elle aussi un succès, avec 170 parts distribuées le samedi soir. Les chasseurs projettent de réaliser une nouvelle brocante à l'occasion du pardon de Camlez en mai prochain.

# AMICALE LAÏQUE DU RUDONOU

L'association s'engage pour le recyclage. A ce titre, elle dispose d'une poubelle située au niveau des services techniques à Camlez dans laquelle vous pouvez déposer vos journaux et d'une benne qui demeure derrière le grand hangar se trouvant à proximité du Restaurant de la Gare à St Nicolas (ancien dépôt de légumes) dans lequel vous pouvez apporter toutes sortes de métaux.

Ces opérations se déroulent tout au long de l'année.





# LES PIQUEUSES D'IDÉES DE CAMLEZ



Cette association de couture a vu le jour le 10 juillet 2021. Les ateliers ont lieu le mardi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 19h30 à 21h30 tous les 15 jours à la salle polyvalente de Camlez. L'objectif est de partager des moments conviviaux autour de cette pratique. Chacune ou chacun amène son projet, sa machine à coudre, son tissu et coud. Les ateliers sont ouverts aux personnes initiées ou non. Magali, couturière professionnelle, est présente à chaque cours pour vous conseiller et vous guider dans vos projets. Il reste quelques places le vendredi soir pour celles et ceux qui sont intéressés.

Présidente: Dominique Le Normand Trésorière: Raymonde Guillaume

Secrétaire: Magali Adam

mail: lespiqueusesdideesdecamlez@gmail.com

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADAPEI À CAMLEZ

L'assemblée Générale de l'ADAPEI-Les Nouelles s'est tenue le samedi 23 Octobre à la salle polyvalente de Camlez. Étaient présents à cette assemblée : Christophe Thébault maire de Camlez, Remi Le Goff adjoint, M. Bothorel député, la conseillère départementale de Lannion, les Directeurs établissements de notre section, les parents et amis des personnes accompagnées. L'ADAPEI Trégor Goelo accueille des enfants et adultes de 8 ans à l'âge de la retraite dans différents établissements selon leur âge et ou difficultés. Notre section organise plusieurs manifestations, la plus importante est La Course de l'Ours, afin de subvenir aux besoins des enfants ou adultes : équipements sportifs, séjours etc.



#### COMITÉ DE JUMELAGE "LA SCHLITTE"

Le comité de jumelage organise des manifestations malgré le contexte sanitaire : vente de vins et de fromages en décembre, repas à emporter durant l'hiver. Nous espérons pouvoir accueillir nos jumeaux alsaciens au printemps prochain et reprendre nos échanges qui ont été perturbés par la pandémie.

Pour débuter l'année 2022, nous vous invitons à notre assemblée générale qui aura lieu le mardi 18 janvier 2022 dans la salle polyvalente et qui sera suivie de la galette des rois. Nous espérons vous voir nombreux pour apprendre à se connaître et pourquoi pas venir renforcer notre équipe pour contribuer à son dynamisme.

Nous vous informons également que notre association possède 10 tables et 20 bancs que nous louons aux particuliers si besoin.



#### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Afin de maîtriser le budget municipal, voici le rappel des règles d'attribution d'une subvention communale pour les associations :

- Date limite des demandes fixée au 31 janvier de l'année.
- Bilan de situation des comptes bancaires (comptes courant et épargne).
- Résultats de fonctionnement de l'année N-1.
- Bilan financier et bilan moral lors de l'AG.
- Nombre d'adhérents.
- Nombre de mineurs camléziens adhérents aux associations extérieures (sport et culture).

Tout dossier incomplet ou non déposé à temps ne pourra faire l'objet d'une subvention.

#### POINT TRAVAUX

#### ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Le service voirie de LTC et nos agents communaux ont durant quatre jours effectué le point à temps. C'est un entretien annuel qui permet de pérenniser le bon état de nos 29km de routes communales, notamment en colmatant les nids de poules et en maîtrisant l'ensemble des fissures, source de dégradations.



#### RÉHABILITATION D'UN CHEMIN DU LAVOIR DE PEN PRAT

Frédéric Aubry encadrant technique de la société Casci, structure d'insertion de demandeur d'emploi, intervient avec une équipe de six personnes à la demande de LTC sous la direction de Monsieur Jadé. Ils ont réhabilité le chemin creux de Camlez allant de Kernavalet à Convenant Blanchard; par la suite, une passerelle sera installée sur la partie humide du chemin de randonnée. Ils ont aussi réalisé l'entretien annuel des chemins du Luzuron, de Kraos quen et restauré le lavoir de Pen Prat.

La mairie de Camlez a pour objectif de remettre en état certains chemins communaux pour les randonneurs.



#### LOTISSEMENT KREISKER

Les quatre logements (trois T3 et un T4) ont été livrés et attribués début septembre. Ces constructions ont été réalisées par le bailleur social Côtes d'Armor Habitat en partenariat avec la commune.

La voirie définitive est prévue pour le printemps prochain.

# AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER

Le busage du fossé ainsi que la reprise du talus ont permis un aménagement piétonnier au carrefour Poul Zos depuis la route de Penvénan.



# NETTOYAGE DU TOIT DE L'ÉCOLE



La toiture de l'école de Camlez avait bien besoin d'un petit et même grand nettoyage. C'est chose faite le toit a été démoussé entièrement par une entreprise mandatée par la mairie.



#### CALCULATRICES



Début septembre, plus d'une dizaine de collégiens se sont vus remettre une calculatrice scientifique par les membres du CCAS. Un moment d'échanges qui permet de leur souhaiter tous nos vœux de réussite dans la cour des grands!

#### PIQUE-NIQUE

Le dimanche 26 septembre 2021, une grande partie de la population de Camlez s'est réunie au terrain des sports pour une nouvelle photo souvenir. Beaucoup d'anciens et de jeunes Camléziens ont répondu présent à l'invitation du CCAS.

Une exposition de photos réalisées en 2000 et 2010 permettait à certains de replonger dans les souvenirs. Après une photo de groupe « multi-générationnelle », plusieurs clichés par tranches d'âges ont été effectués... des instants rythmés dans la bonne humeur.

Cette journée ensoleillée a rencontré un vif succès et s'est clôturé par un pique nique de taille!

Une opération à renouveler... mais peut-être avant dix ans!



#### REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le jeudi 11 novembre 2021, le traditionnel repas « des plus de 65 ans » a eu lieu au Restaurant de la Gare. La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, soixante menus ont ainsi été servis sur place, une vingtaine de bons-repas ont été distribués.

Cette journée a permis aux Camléziens de se retrouver et d'échanger durant ce repas offert par le CCAS ; tout ceci dans la bonne humeur et en chansons. Un moment convivial apprécié de tous.



#### ENVIRONNEMENT

# ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

A l'origine plusieurs problématiques :

- accessibilité à l'église pour les personnes à mobilité réduite
- engagement de la commune vers une politique de zéro phytos
- gain de temps pour le personnel communal au niveau de l'entretien
- embellissement du site et mise en valeur de l'église

Cet aménagement est issu d'une collaboration entre la commission environnement et fleurissement de la commune et du technicien environnement de LTC, Maël Le Guen.

La première phase de ce chantier consistait dans le choix du revêtement. Après consultations, le choix s'est porté sur un enrobé de type Goasq fourni par l'entreprise Colas. Cet enrobé, une fois poncé, ressort de couleur marron-beige.



Des pavés en granit ont été disposés de part et autres de ce revêtement afin de bien limiter le passage. La pose de l'enrobé s'est déroulée en 2 phases : la pose en elle-même et le ponçage 4 semaines plus tard afin de faire ressortir la couleur définitive.

Au niveau des tombes, le choix a été fait d'un engazonnement maximum des surfaces afin de passer la tondeuse pour l'entretien. Entre les tombes, le choix s'est porté vers une plantation de turquette, une plante grasse rampante et avec un développement facile à maîtriser. Dans l'attente de la croissance de cette plante, un paillis de miscanthus, sur un feutre textile, a été mis en place. Plusieurs avantages pour ce paillis: limiter l'apparition d'herbes indésirables, diminution des arrosages pour la croissance des plants.

Une partie du cimetière a été réalisée avec des plants fournis par LTC et grandis dans la serre communale au mois de septembre. Le reste du cimetière sera réalisé au printemps dès que les nouveaux plants seront suffisamment développés. Fin octobre, des panneaux explicatifs de ces démarches ont été mis en place à différents endroits du cimetière. Ils ont pour but de sensibiliser les visiteurs sur les travaux effectués afin de préserver au maximum les plantations engagées. La mise en valeur de l'église se terminera avec la pose d'un éclairage du bâtiment: soit par des projecteurs extérieurs, soit par un éclairage intérieur.



#### PLAN DE FLEURISSEMENT AVEC DES VIVACES



La commune de Camlez est labellisée villes et villages fleuris depuis de nombreuses années. Elle a obtenu une 3eme fleur en 2016. Label national de la qualité de vie, il a évolué en lien avec les préoccupations environnementales et sociétales : les critères ne sont plus basés uniquement sur le fleurissement saisonnier. Il est important aujourd'hui de réfléchir de manière globale en incluant notamment les modes de gestion des espaces.

Même si le fleurissement saisonnier reste intéressant pour les couleurs qu'il apporte à la commune, il ne faut plus forcément penser en termes de jardinières et/ou de massifs composés d'annuelles.

Ainsi, aujourd'hui, on privilégie:

- les plantations en pleine terre.
- la mise en place de vivaces.
- la végétalisation des espaces pour aller vers une meilleure perméabilité des sols.
- la mise en place de paillages organiques pour préserver l'humidité du sol, le nourrir et réduire la levée des indésirables.
- réfléchir à l'entretien des espaces afin de réduire les temps d'intervention des agents et retrouver une certaine biodiversité.

## LA COMMUNE VA S'ENGAGER VERS UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS. OU'EST CE DONC?

Cela consiste à respecter l'environnement en appliquant des méthodes d'entretien plus écologiques et de développer la biodiversité. Il s'agit surtout de ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité d'entretien. Les espaces les moins fréquentés ou plus fragiles sont laissés au naturel pour permettre une plus grande richesse floristique et faunistique.

Ainsi, les espaces sont classés en catégories pour mettre en œuvre des modes d'entretien différents, permettant ainsi de réduire les tontes ou les fauchages sur certains secteurs.

Ne soyez donc pas surpris de voir des talus ou des parterres plus "sauvages" que d'autres, c'est un choix délibéré. Ce choix de la commune ne sera validé que si tous les habitants y participent : par un fleurissement des pieds de murs, par des semis, par un entretien différent des talus, etc..

N'hésitez pas à nous contacter afin d'échanger sur ces sujets.



# CRÉATION DE TALUS CONVENANT PICARD



Les objectifs de ces travaux sont de protéger les riverains, limiter le phénomène d'érosion et faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol. Ces aménagements sont réalisés en collaboration avec le service environnement de LTC et le bassin versant Jaudy-Guindy-Bizien.

Les talus sont ensemencés avec du ray-grass, complétés de plantations bocagères.

#### REPRISE PAR LTC DU SYNDICAT D'EAU DU TREGOR



Depuis le 1er août 2021, la compétence eau potable est passée sous le giron de LTC avec pour conséquence la dissolution et le transfert de tous les actifs du syndicat d'eau du trégor. C'était donc la fin annoncée d'une institution locale de plus de 40 ans. Fin 2019, ce passage vers LTC n'était pas la volonté de la majorité des communes composant le syndicat. En effet, à plusieurs reprises, les communes avaient demandé un délai afin de préparer au mieux ce transfert voir même de le passer en délégation au nom de LTC.

Avec le changement des équipes municipales courant 2020, la donne a évolué avec notamment une pression très forte de la part de LTC pour accélérer ce transfert. Le conseil communautaire a acté dès juillet 2020 le principe de la dissolution et de l'intégration du syndicat d'eau vers LTC au 31 juillet 2021.

Malgré un nouveau vote des communes majoritairement opposé à un transfert rapide, rien n'a permis de faire changer cette décision y compris les différentes propositions formulées par les membres du syndicat. La volonté du bureau était de conserver un moyen de contrôle sur l'activité des services, la destination des fonds financiers, des installations et surtout du personnel. C'est dans ce sens qu'a été formulée une demande de la part des élus pour l'instauration d'une charte "eau" avec l'ambition de pouvoir garder un regard sur l'utilisation des moyens du syndicat. Le président de LTC s'est engagé à cette création. A suivre... Pour l'abonné, il n'y a pas pour l'instant de changement majeur: l'accueil se fait toujours dans les bureaux de Trélévern aux horaires habituels soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h. Les services assurés restent les mêmes avec notamment les différents modes de paiement possibles. Concernant le personnel, des propositions ont été formulées à presque tous les salariés, même si parfois la définition des futurs postes n'était pas très claire. Il reste à espérer que l'ensemble des employés puisse s'intégrer au mieux dans leur nouvelle structure car il serait dommageable pour tout le monde de se priver des compétences humaines et matérielles existantes.

# L'ÉCOLE

## CLA (COMITE LOCAL D'ANIMATION).

Le CLA est une association composée d'élus et de parents des communes de Camlez, Coatreven, Kermaria-Sulard et Trézény Elle organise des activités pour les enfants et adolescents pendant les vacances scolaires. Les inscriptions se font en mairie dans la limite des places disponibles.

Au cours des récentes vacances, nos jeunes ont pu pratiquer le secourisme à Kermaria-Sulard, l'équitation à la ferme du Syet, la voile au club nautique de Port-Blanc, le kayak et paddle à la Roche-Jaudy, la poterie à Camlez mais aussi aller au jardin des mers à Port-Blanc et au club de plages des Dunes. La prochaine session d'activités se déroulera pendant les vacances de février.



#### EFFECTIFS DANS NOS ÉCOLES DU RUDONOU

Nos écoles du Rudonou rassemblent 116 enfants de la très petite section de maternelle au CM2 en primaire.

L'école de Camlez rassemble 42 enfants dans les classes de maternelle.

Ces enfants mangent pour la majorité à la cantine municipale des repas élaborés sur place par notre cantinière communale.



#### FIN JUIN - VISITE DE LA MAIRIE



Lors d'une sortie sur le site du Rudonou avec la classe de Sophie visite improvisée à la mairie.

Un bonjour au secrétariat et surprise pour les enfants: petite réception par M. le maire avec son écharpe dans la salle du conseil municipal.

Grand silence des enfants devant l'édile de la commune.

#### OCTOBRE - VISITE DES SERRES DE CHARLES SEBILLE

Dans le cadre du projet pédagogique "renouer le contact avec le monde agricole", la maternelle a visité la serre bio de M. Charles Sebille.

Les enfants ont découvert une serre biologique avec récupération d'eau de pluie, des cultures en place et également la préparation des cultures d'hiver.

Ils ont apprécié la récolte des tomates (différentes variétés) et la mise en place des cultures de mâche et d'épinards.

D'autres visites sont à venir pour voir l'évolution des plantations d'hiver et l'ébauche des cultures printanières.





#### DIVERS

#### **VACCIBUS**

Le Vaccibus était présent mardi matin 23 novembre sur la Commune de Camlez de 11h30 à 12h30 place de la Mairie. Une cinquantaine de personnes se sont fait vacciner.

Le SDIS 22 et la Protection civile procédaient à cette vaccination.

En cette période de reprise de pandémie il était important de permettre à notre commune de bénéficier de ce service, profitant aux personnes ne pouvant se déplacer.



#### CAMION BENNE DE LA COMMUNE



La commune s'est doté d'un nouveau camion équipé d'une benne acier, d'un coffre pour stocker des outils au sec, d'un pack attelage, et des rehausses perforées. Un véhicule plus adapté pour œuvrer sur les espaces verts de la commune remplaçant la voiture Kangoo. Celle-ci a été réhabilitée au CCAS et autres déplacements. Le coût de cet équipement est de 30130€ TTC.

#### **INCIVILITÉS**



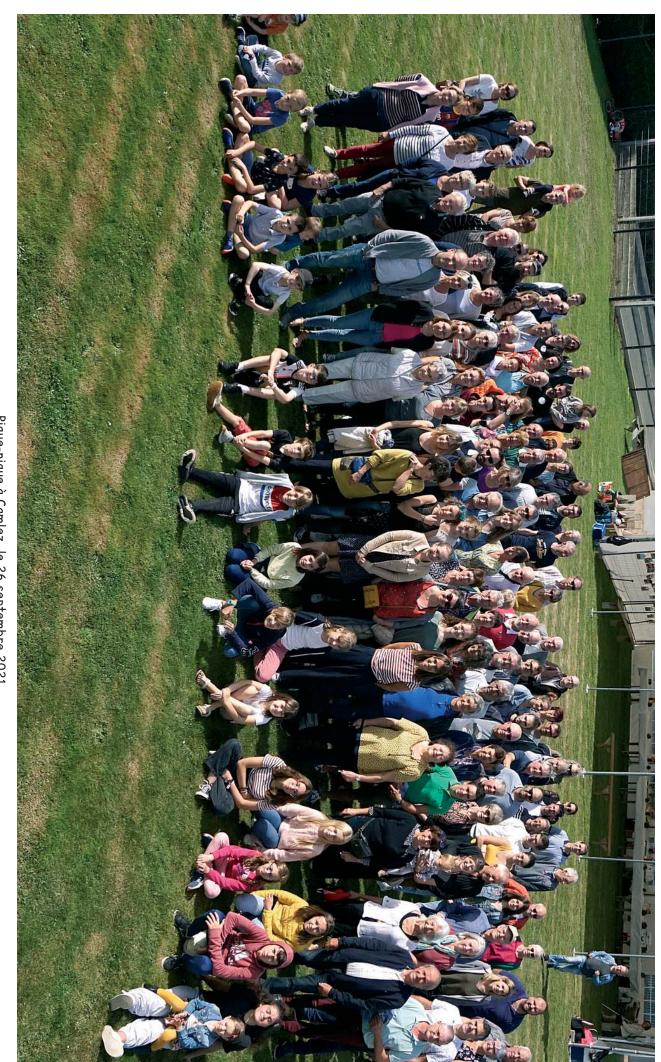


La municipalité déplore un certain nombre de dégradations des lieux publics comme des tags sur le mur entourant la mairie, les toilettes publiques, la dégradation de l'allée de boule nouvellement refaite ...

M. le maire a fait une déclaration de dégradation de biens publics auprès de la gendarmerie de Tréguier.

Il serait souhaitable que ces faits ne se reproduisent pas à l'avenir.





Pique-nique à Camlez, le 26 septembre 2021